

## **La connivence comme concept opératoire global en linguistique.**

**RENAUD CAZALBOU**

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-JEAN- JAURÈS

CEIIBA

*renaud.cazalbou@univ-tlse2.fr*

1. Il y a quelques années, Felipe Gonzalez, venu à Toulouse pour y recevoir un doctorat *honoris causa* fit, durant son discours la remarque suivante: un jour qu'il était accompagné, lors d'un voyage officiel en Chine, par Jordi Pujol, ce dernier, désireux de montrer l'importance de la Catalogne pour développer les échanges commerciaux avec l'Empire du Milieu, déclara fièrement « som sis milions ». Un dirigeant chinois, selon F. Gonzalez, lui aurait répondu (en chinois) « ¿ Y dónde se hospedan? ». Il s'agit là, bien évidemment d'une facétie de l'ancien premier ministre espagnol. Elle fonctionne à plusieurs niveaux puisqu'elle ironise (sans malice) sur le nationalisme catalan en même temps que sur l'incroyable déséquilibre entre les deux interlocuteurs que sont la Chine et la Catalogne. Mais citer cette anecdote a, ici, un autre intérêt qui n'est compréhensible que de ceux qui savent l'amour que Michel Camprubi porte à la Catalogne : seuls ceux qui le connaissent savent qu'elle sera appréciée à sa juste valeur. C'est ainsi que naît la connivence. On peut en donner des interprétations diverses, l'une qui est inclusive, l'autre exclusive. Est exclusive celle qui répond à la définition suivante:

Relation entre communicants utilisant une forme linguistique selon une convention ou par référence à un emploi connu d'eux. «C'est ainsi que le mot séparatiste, par lequel le général de Gaulle désignait les communistes, a pu être employé par eux ironiquement devant des locuteurs qui savaient que ce mot n'appartenait pas à leur vocabulaire » (Dubois, 2001 ; 111, s. v. «connivence »).

2. Linguistiquement, elle correspond aussi au code, au jargon, à l'argot que parlent tels ou tels membres d'une coterie, d'une secte, d'une caste ou autre groupe fermé. De telles pratiques langagières supposent une initiation, une clef du code qui permette de le déchiffrer. Le concept énonciatif évoqué dans la définition du *TLF*—et tiré du dictionnaire de Dubois— va donc vers l'idée d'un sens qui serait partagé par les membres un groupe à

l'exclusion de tous les autres : « il y a connivence lorsque le locuteur utilise intentionnellement une forme de langue qui le ferait classer comme appartenant autre que le sien qui le locuteur lui-même et surtout les destinataires ignoraient que lui même n'appartient pas à ce groupe ». C'est François Cavanna qui écrit *Les Ritals* et c'est Aimé Césaire qui dit « Nègre je suis, nègre je resterai ». Est inclusive l'acception: «- Littér., rare. Entente, accord (entre des choses plus ou moins personnalisées). L'oubli, la tombe, le destin, Et la nuit, sont de connivence (Hugo, *Les Chansons des rues et des bois*, Au cheval, 1865 ; 297) » Ou encore le sens général: « B.- Convergence dans les intentions et/ou dans l'action. » qui a comme acception secondaire: « 2. Entente secrète ou tacite entre des personnes, notamment pour préparer une action commune. Synon. Intelligence. » (TLF).

3. À y bien regarder, le point commun entre ces deux représentations du concept est l'accord, secret ou non, coupable souvent, mais pas toujours, qui est scellé et qui se fonde sur des connaissances communes. Si l'on revient à l'étymon latin, il signifie avant tout « indulgence » ou « accord » à l'époque impériale. (Ernout et Meillet, 1951 s. v. « coniveo »). À l'origine c'est avant tout l'action de fermer les yeux. On trouve aussi le verbe *conniver*, aujourd'hui pour le moins rare sinon désuet; attesté depuis la fin du XVIème siècle, il signifie: « Se rendre complice, en feignant de l'ignorer et/ou en le dissimulant, d'un acte répréhensible qu'on peut et doit empêcher.» (TLF) mais aussi «Se plier à quelque chose sans réagir » (Greimas, 1992 s. v. « conniver »). On retiendra donc une « entente », un « accord », une « convergence » qui peut être volontaire (ou du moins active) mais aussi être passive, comme par défaut. Il y a là comme un mélange subtil d'activité et de passivité, de volonté et de résignation, de l'entente, mais aussi du renoncement. Si l'on s'avise de transposer cette ambivalence sur des terres linguistiques, on est frappé de voir que tout cela ressemble fort à la vision que Victor Henry pouvait avoir des mécanismes d'évolution. Dans ses *Antinomies linguistiques*, à la fin de l'ouvrage, il répertorie seize rubriques qui résument « les faits observés jusqu'à présent dans l'évolution historique de toutes les langues connues, et traduisent par conséquent sous une forme schématique toutes les relations possibles du langage et de la pensée ». À la seizième rubrique, on lit :

Le premier Français qui a dit « il est plus grand que je ne croyais », au lieu de « que je croyais » (*major quam existimabam*), n'a pas un instant réfléchi à ce qu'il disait ; car s'il l'avait fait, il n'eût pu manquer de s'apercevoir qu'il pronon-

çait une phrase littéralement dénuée de sens. Mais les deux phrases qu'il aurait pu prononcer indifféremment pour exprimer cette seule est même idée, « il est plus grand que je croyais », et « je ne le croyais pas aussi grand qu'il est », se sont présentées en même temps et de front à sa mémoire, il les a confondues, il a cru n'en dire qu'une et en réalité a dit bout à bout la moitié de l'une et la moitié de l'autre. L'auditeur qu'il se soit aperçu ou non de l'erreur, a compris : c'était tout ce qu'il fallait pour qu'à la faveur de l'imitation la phrase fit son chemin. — Ainsi la contamination syntactique, c'est-à-dire le procédé par lequel se construit et se renouvelle incessamment l'édifice si compliqué de la syntaxe de toutes les langues, le stade le plus élevé de l'évolution linguistique arrivée à son dernier période et s'essayant à suivre la pensée jusqu'en ses replis les plus ténus et les plus sinueux, oui, la contamination syntactique elle-même est dans ses origines un phénomène d'ordre inconscient et mécanique (Henry, 2000 ; 76-77).

4. Le « premier Français » dit Victor Henry, tout aussi bien eût-il pu dire le « premier Espagnol » puisque qu'à date ancienne, on trouve aussi ce complément de comparatif, comme chez le Marquis de Santillane

Tales cosas son esquivas  
a quien las quiere extimar  
o tener en mayor grado  
que non son,  
ca toda casa o mesón  
presto lo havremos dexado.

5. Il s'agit donc là d'un fait de pensée qui ne saurait être le propre de tel ou tel idiome mais concerne des ensembles plus vastes qui ont une origine commune. Connivence, donc, par cette convergence de vues mais connivence aussi dans l'acceptation tacite d'une erreur, —car c'est bien cela qu'il s'agit dans les seize rubriques— et de sa reproduction ; l'erreur finira par être abolie et devenir sinon la norme, tout du moins une partie de cette dernière. De là, la contamination dont parle Henry, à force de fermer les yeux (premier sens de *conniveo* qui n'est pas sans rappeler l'expression espagnole « hacar la vista gorda »), une structure prend le pas sur une autre. On ne serait pas en peine de trouver aujourd'hui des exemples où notre coupable négligence tend à promouvoir des structures fautives, témoin celle que l'on trouve dans le *Canard enchaîné*, cette semaine [1/12/2010] « Fillon, aussi, ne voulait pas de Coppé à l'UMP... ». Remarquons que, sur cette question des négations, la langue courante actuelle est des plus hésitantes.

6. Dans le fond, ce que l'on voit s'exprimer là c'est la force de l'inertie, qui est un puissant moteur d'évolution : ce qui semble le plus important, dans ce que dit Victor Henry, est la question de la compréhension, de la communication qui s'appuie, et c'est une évidence, sur des connaissances communes. On pourrait multiplier à l'envi les exemples de quiproquos liés à cette connivence linguistique partielle fondée le plus souvent, mais pas toujours, sur des faux-amis. De fait, sont écartés de la situation de communication ceux qui ne connaissent pas le code. Il n'y a pas si longtemps Fadela Amara, voulant faire un compliment à Jean-Louis Borloo le qualifia de « besogneux » voulant dire par là qu'il était *travailleur, zélé, sérieux, diligent, appliqué*, appellation doublement fautive car « besogneux » n'entre pas dans cette isotopie-là puisqu'il signifie « dans le besoin » comme en témoigne un article de *Défense de la langue française* :

BESOGNEUX n'est pas issu de *besogne*, mais de *besoin*, ce que montre mieux son ancienne forme *besoigneux*. Il qualifie une personne qui est dans le besoin, qui manque du nécessaire. L'Académie admet l'extension de sens : « *Qui, par besoin, accepte un travail mal rétribué.* » Mais on ne doit pas l'employer à propos de quelqu'un qui travaille beaucoup (Pépin, 2003 ; 48).

7. Cependant, les premiers synonymes de cet adjectif sont *décavé, démuni, déshérité, humble miséreux*... Il est vrai que le ministre est réputé pour sa mise parfois un tantinet négligée, mais de là à le qualifier de *va-nu-pieds*, il y a un abîme. Le TLF admet, certes, en sens 2, l'acception : « B.- [Correspond à l'emploi I B de *besogner*] Qui travaille durement et constamment en s'occupant de travaux médiocres et pour un maigre résultat ». Mais il est fort douteux que cette acception, peut-être vraie dans sa première partie, soit applicable au poste de ministre, du premier d'entre eux au dernier<sup>1</sup>.
8. La connivence linguistique est ici partielle : si le vocable employé n'est pas approprié, la situation de communication pallie cette carence et l'allocutaire fait l'effort de comprendre ce qui se cache derrière cette expression discutée. Ce travail est celui que fait tout enseignant confronté à des formulations plus ou moins orthodoxes. On l'a vu, Victor Henry avait relevé ce fait au sujet de la substitution de structures simples par des structures erronées et beaucoup plus lourdes. Le passage de *Liber Petri* à *Liber de Petro* (rubrique 13) est analysé ainsi et l'explication qu'il donne ne manque pas

1 On trouvera d'autres exemples dans Oursel, 2007.

d'intérêt : selon lui, il s'agit bien d'une méprise, un lapsus qui pourtant a fait florès par imitation moqueuse ou en vertu d'un autre processus, nous ne le saurons jamais. Un autre exemple est livré en note à cette rubrique 13 et il est très éclairant :

Le cas est le même pour aujourd'hui qui a supplanté *huy*. Qu'on n'aille pas dire que *huy* était trop court : c'est une naïveté ; l'espagnol se contente parfaitement de *hoy*. La locution au jour de *huy* répondait à une nuance légèrement différente de *huy*, et le premier qui a dit l'un pour l'autre a négligé cette nuance ; puis sa faute a eu des imitateurs. La locution populaire *ojordojordui*, qui équivaut à la monstrueuse phrase latine *ad illum diurnum de illo diurno de hodie*, n'est autre chose que la continuation moderne du même procédé tournant au grotesque à force d'inconscience (Henry, 2000 ; 75, n.1).

9. Cette modification du sens, passage, en somme, d'une forme marquée (ce jour précisément à l'exception de tout autre) à une forme non marquée, l'espagnol la connaît avec les pronoms des personnes associatives *nosotros*, *vosotros* comme le français du Québec avec *nous autres*, *vous autres* voire *eux autres*. Les exemples, tous plus pittoresques les uns que les autres abondent. Mais prenons garde à ne pas tomber dans une quelconque simplification car la notion pourrait bien n'être pas aussi simple qu'il y paraît. En effet, au sujet de l'anecdote de Fadela Amara, on a parlé de connivence partielle car l'accord entre le locuteur et les allocutaires n'était pas total ; il y avait une divergence quant au sens du vocable utilisé. La situation était donc clairement et étymologiquement celle d'un quiproquo du même ordre que celui qu'évoque Colette :

Un peu plus tard, le mot perdit de son venin, et je m'avisai que « presbytère » pouvait bien être le nom scientifique du petit escargot rayé jaune et noir... Une imprudence perdit tout, pendant une de ces minutes où une enfant, si grave, si chimérique qu'elle soit, ressemble passagèrement à l'idée que s'en font les grandes personnes... (Colette, 1960 ; 33).

10. La confrontation avec le parler correct de sa mère l'oblige par la suite à connaître le vrai sens des mots ; l'adulte n'entre pas dans le jeu de la fillette, ne fait aucun effort pour comprendre de quoi il s'agit car un presbytère ne saurait être un escargot. En d'autres termes, la mère ne partage pas avec sa fille un même vocabulaire mais, de plus, ne tente même pas de le faire, au contraire des allocutaires imaginés par Victor Henry. Ainsi apparaissent deux types de connivence linguistique, l'une passive, l'autre active ; la première est du ressort de la linguistique traditionnelle (de la

grammaire comparée aux études de syntaxe) alors que la seconde serait du domaine de la psycho-linguistique et de la pragmatique. Bien évidemment, il n'est pas question d'analyser les deux aspects ; aussi s'en tiendra-t-on au premier. Toutefois, on peut souligner que l'étude des diverses productions astucieuses (traits d'humour, jeux de mots, saillies etc.) devrait se préoccuper de cet aspect.

11. Un autre point est à mettre en évidence avant d'aller plus loin : les deux types de connivence ne sont pas forcément en rapport étroit mais force est de constater que dans une situation de communication « normale » ou du moins « satisfaisante », elles sont (ou doivent être) inversement proportionnelles : plus la connivence passive est restreinte, plus grande doit être la connivence active (qui est, on l'aura compris, le fait de l'allocutaire). De ce point de vue, tout comme dans les saynètes de Victor Henry, ce n'est pas tant la compétence du locuteur qui importe que celle de l'allocutaire. On verra plus loin que le problème ainsi posé requiert une explication sans doute plus complexe. L'enfer linguistique est, comme l'autre, pavé des meilleures intentions et, dans le déséquilibre des compétences, ce que l'on a appelé connivence active, cette bienveillance de l'allocutaire, doit aussi s'exercer avec raison, faute de quoi, on tomberait dans certains des travers soulignés par Ferdinand Brunot dans son ouvrage *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Évoquant la toponomastique, il signale qu'en « pareille matière les difficultés sont extrêmes, car des altérations continues défigurent les noms propres, et il ne faut tenter de les interpréter que quand on possède les documents voisins du temps où ces noms ont été donnés ; encore faut-il user des plus minutieuses précautions. » (Brunot, 1936 ; 40). On comprend bien que face à ces phénomènes si particuliers, on ne puisse pas se contenter d'un accord des esprits : les toponymes comme les patronymes n'entrent pas réellement dans des situations de communication ; ils ont vocation à être figés dans la désignation d'un lieu donné dont on parlera. Dès lors, sans une certaine habitude des us et coutumes, c'est la simple compréhension qui devient périlleuse. Soit donc l'exemple de la ville de Saint-André-le-Gaz dans l'Isère :

La carte d'État-Major, faite par un corps d'officiers fort instruits, mais étrangers au pays et ignorants des parlers locaux fourmille de méprises. Elle renferme un nombre exagéré de Mon moulin et même un *lou sabés pas*. Le paysan interrogé sur le nom du moulin s'est trouvé être le propriétaire ; *lou sabé pas* est

une réponse : *Est-ce que vous ne le savez pas ? le Bois de la Bessée* (des Bouleaux) est devenu le *Bois de l'A.B.C* et le plateau de *l'Arénier* (sablère) est devenu le plateau de *l'Araignée* (Brunot, 1936 : p.40, Note 2).

12. Il en va de même avec l'onomastique lorsque l'auteur parle de certains noms relevés dans un village de l'Auxois autour de 1870 (Villy-en-Auxois). Il va de soi que le propos de F. Brunot est de montrer combien ces noms sont devenus obscurs, par défaut de connivence linguistique : « Inutile de dire que ces surnoms restaient, même quand la vie avait effacé le caractère distinctif. Le jeune Lachot avait 88 ans. » (*Ibid.* ; 43) [...] Quant à Cul-blanc, c'était un « ramassé », un étranger, venu de Dampierre, pays pauvre, aux champs encombrés de tas de pierres, où le cul-blanc va nicher ; de plus, il était plâtrier. Double justification. » (*Ibid.* ; 44)
13. On l'aura compris, le sobriquet est, à son origine, une expression très vivace de la connivence linguistique. Il fait appel à la fois à une certaine créativité des locuteurs mais aussi à leur accord sur la pertinence et l'opportunité d'une telle création. Mais à y regarder de près, on verra que le processus qui conduit à leur validation (c'est-à-dire leur acceptation par une communauté de locuteurs) n'est pas différent de ce que l'on avait vu chez Victor Henry : il s'agit d'une expression singulière, une trouvaille qui, retenue et transmise par un groupe sans cesse plus nombreux finit par perdre son caractère pittoresque pour n'être plus qu'un patronyme. En un mot, on va d'une forme marquée à une forme non marquée, dans un processus similaire à celui de la catachrèse pour la métaphore. Là encore la similitude est frappante. Certes, il n'y a là rien de très nouveau et ce mécanisme était bien connu des philologues et linguistes du XIX<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, on ne saurait trop insister sur le fait que cette transformation ne peut se faire qu'à partir d'un accord, aussi inconscient ou tacite soit-il. Autrement dit, le concept de connivence apparaît comme un concept qui subsume les divers moteurs de création et d'évolution dans la langue. Ainsi, les mécanismes analogiques dont on connaît la puissance à l'intérieur des lois linguistique en apparaissent-ils comme l'émanation, pour tout dire les symptômes. Truisme encore, car dans la langue, rien ne peut se faire sans cet accord radical.
14. En 1897, dans la *Revue des Deux-Mondes*, dans un article célèbre intitulé « Une science nouvelle : la sémantique », Michel Bréal écrivait la chose suivante :

Pour que ce nom se fasse accepter, il faut sans doute qu'à l'origine il ait quelque chose de frappant et de juste : il faut que par quelque côté, il satisfasse l'esprit de ceux à qui il est d'abord proposé. Mais cette condition ne s'impose qu'au début. Une fois accepté, il se vide rapidement de sa signification étymologique. Autrement celle-ci pourrait devenir un embarras et une gêne. Quantité d'objets sont inexactement dénommés soit par ignorance des premiers auteurs, soit par quelque changement survenu qui a troublé la convenance entre le signe et la chose signifiée. Néanmoins les mots font le même usage que s'ils étaient d'une parfaite exactitude. Personne ne songe à les réviser. Ils sont acceptés grâce à un consentement tacite dont nous n'avons même pas conscience (Bréal, 1995 ; 310).

15. On retiendra de ces mots de M. Bréal la question de la convenance entre le mot et la chose : comme il le signale lui-même il s'agit d'un très vieux débat qui n'a certes pas commencé avec Saussure et la notion qu'il développe d' « arbitraire du signe ». Déjà Platon dans le *Cratyle* mais aussi l'Inde des Brahmanes, dit Bréal, avaient posé la question. On le sait, à la suite de Saussure, mais aussi en opposition avec lui, Jakobson, Benveniste ont repris cette question pour conclure à une liaison que Jakobson nomme de « contiguïté » entre le signifiant et le signifié. De même, dans l'article cité de Bréal trouve-t-on une position assez similaire. « Il faut fermer les yeux, à l'évidence pour ne pas voir qu'une volonté obscure, mais persévérante, préside aux changements du langage » (Bréal, 1995 ; 302). Quiconque s'intéresse aux questions de signifiants ne peut que se ranger à cette position qui, avant l'heure, définit ce que l'on a appelé la *motivation du signe*. Il est bien évident que des modifications, des transformations de cet ordre ne peuvent se faire et être validées que par un secret accord, une convergence de vues quant à la pertinence de ces changements. Il importe peu que tous ces mécanismes soient totalement conscients. Comment le seraient-ils ? Sans doute est-il plus juste de parler d'une sorte de volonté instinctive, une intuition qui conduirait à modifier des formes afin de les rendre plus limpides, plus lisibles, plus compréhensibles. On peut se contenter d'un exemple pour illustrer ce phénomène. On trouve, en espagnol médiéval, des formes adverbiales en *-miente* telles que *apartada miente*, *sennalada miente*, *primera miente*. Ces formes attestées consacrent le terme d'un mouvement de rapprochement assez inédit entre ce qu'il faut considérer comme le suffixe adverbial *-mente* (anciennement *-miente*) et une conjonction / adverbe issue de la locution latine redondante *dum interim*. Sans entrer dans le détail de l'évolution, on constate que la



construction de ces formes obéit à un double mouvement ; de rapprochement dans un premier temps, qui conduit à confondre *domiente* et le suffixe adverbial en *-mente*, puis sans doute devant l'étrangeté grammaticale de voir un suffixe confondu avec une conjonction, d'éloignement et de différenciation, en un mot de dissimilation. Le résultat est la situation actuelle avec un suffixe en *-mente* et une conjonction *mientras (que)*, laquelle est totalement analogique. De la même façon, sur la question des prétérits forts en espagnol ; le fait que le verbe *tener*, qui phonétiquement évolue en *tine*, adopte infiniment plus souvent la forme *tove* calquée sur *ove* (comme *andove*) est, ainsi que le disent très justement les diverses études, analogique. Mais a-t-on réellement rendu compte de la réalité une fois que l'on a dit cela ? Car s'il est indéniable que c'est bien d'analogie qu'il s'agit, il convient de revenir, ne fût-ce qu'un instant sur ce que ce terme signifie. Michel Bréal est sans doute celui qui, le premier, l'a adapté au modèle linguistique ; il en donne une définition fort claire :

Les formes qui, par suite d'un changement survenu dans la langue deviennent trop difficiles à comprendre ou à retenir sont remaniées sur le modèle courant : c'est la « loi de l'analogie (Bréal, 1995 ; 325).

16. On retiendra donc que l'analogie n'est que le remède à une situation supposée obscure ; elle est le résultat de cette volonté à l'œuvre, volonté sans doute assez confuse mais implacable et surtout collective. Imagine-t-on ce que cette situation a d'inédit ? Des verbes, en apparence complètement étrangers les uns aux autres, confondent leurs conjugaisons et uniquement à ce temps alors que partout ailleurs, ils gardent jalousement leur sémiologie propre. Mais plus curieux encore, cette aberration est validée, acceptée au point que certains verbes connaissent deux ou trois formes (*tine, tove, estide, estove, estude*) et que celle que retiendra l'évolution, au moment où il faudra faire un choix, sera quasi systématiquement la forme analogique. Il y a là tellement peu de spontanéité, dans le fond, que l'on ne peut que conclure à l'intervention d'une volonté ou du moins à un dessein dont le terme nous échappe au moment des faits, mais dont nous percevons la logique *a posteriori*. Là encore *nihil novi*, Bréal était passé par là :

Le but en matière de langage, c'est d'être compris. L'enfant, pendant des mois, exerce sa langue à préférer des voyelles, à articuler des consonnes : combien d'avortements, avant de parvenir à prononcer clairement une syllabe ! les innovations grammaticales sont de la même sorte, avec cette différence que tout un peuple y collabore. Que de constructions maladroites, incorrectes, obs-

cures, avant de trouver celle qui sera l'expression non pas adéquate (il n'en est point), mais du moins suffisante de la pensée ! (Bréal, 1995 ; 302).

17. Si l'on admet l'existence et l'efficacité de ce puissant moteur d'évolution, alors nombre de phénomènes s'expliquent presque d'eux-mêmes. On n'en prendra que trois illustrations tirées de domaines différents. On l'a dit si l'on définit la connivence comme l'accord constitutif qui préside à tout acte de langage, appuyé qu'il est sur des connaissances communes, il faudra accepter qu'il soit révocable à tout moment en vertu des modifications de la pensée collective. Dans son petit *Dictionnaire des étymologies curieuses*, Pierre Larousse, à l'article *eau*, consigne la chose suivante à propos des diverses apparences du mot *aqua* à travers les âges :

Trois de ces anciennes formes nous ont laissé, comme souvenir, de leur passage dans notre langue, des dérivés qui sont encore actuellement en usage. *Aigue* nous a donné *aiguière* ; *Ève*, *évier*, et *Auve*, *auvent* (Larousse, 2005 ; 57, s. v. : « eau »).

18. Si le rapport de *Aigue* et *aiguière* est connu, celui qui lie *Ève* et *Évier* l'est sans doute moins. Quant à *auvent*, il y a fort à parier qu'une majorité de gens qui seraient interrogés le relieraient plus volontiers au vent qu'à l'eau. Pourtant, cet avant-toit protège certes de la pluie mais en aucune façon des agitations de l'air. De même, dans *Pathologies verbales*, Émile Littré souligne-t-il le problème posé par le mot *viande* à l'aide d'une référence à Malherbe et à Mme de Sévigné :

On ne serait plus compris à dire comme Malherbe, que la terre produit une diversité de viandes qui se succèdent selon les saisons, ou, comme Mme de Sévigné, en appelant *viandes* une salade de concombres et des cerneaux. Pour l'usage moderne, *viande* n'est plus que la chair des animaux de boucherie, ou de basse-cour, ou de chasse, que l'on sert sur les tables. Nous n'aurions certes pas l'approbation de nos aïeux, s'ils voyaient ce qu'on a fait de mots excellents pleins d'acceptions étendues et fidèles à l'idée fondamentale (Littré, 2004 ; 147, s. v. « viande »).

19. Étrange réflexion, à la vérité, qui considère les vicissitudes de l'évolution comme le résultat d'une incurie, voire d'une dégradation délibérée. Sans doute y a-t-il de l'exagération dans cette phrase, une façon expressive de déclarer les choses mais on y perçoit aussi le sentiment que ces évolutions obéissent à des choix plus ou moins conscients qui doivent être le reflet de la société, de l'histoire et des présupposés idéologiques. Toute-

fois, la différenciation, elle aussi, se fait à la faveur d'un choix, celui de laisser l'évolution aller jusqu'à son terme : revenons à l'auvent, il ne serait pas difficile de voir que si ces trois mots parlent de l'eau, ce n'est pas de la même eau qu'il s'agit ; il y a celle que l'on boit, celle qui sert aux tâches domestiques et celle dont on se protège. Trois réalités différentes, trois mots différents. De même, la spécification du mot *viande*, pour simpliste qu'elle puisse apparaître à Littré, est-elle obligatoirement vue comme conforme à la réalité des choses au moment où on choisit de réserver le vocable à la chair animale. C'est là que se niche la connivence, dans ce consensus qui apparaît à une époque donnée. Elle est donc aussi dans le désaccord qui se fait jour d'une époque à une autre.

20. Une autre illustration de la force de la connivence est à trouver dans le très bel opuscule de Ferdinand Brunot, *Observations sur la grammaire de l'Académie Française*. En 1932, l'Académie publie une grammaire qui se veut le pendant des grammaires allemandes. Le résultat est, semble-t-il, épouvantable et Brunot se lance dans une critique très ironique de cette production. L'auteur ou les auteurs de cette grammaire usent et abusent de la notion de *sous-entendu*, ce qui semble avoir le don d'agacer au plus haut point Ferdinand Brunot. À l'affirmation « Toutes les espèces de propositions peuvent être elliptiques, c'est-à-dire que l'on sous-entend un ou plusieurs mots essentiels au sens, mais que la pensée supplée facilement. Quoi de plus naturel ?... Adviene que pourra ». Il rétorque ironiquement « Sous-entendez : Quoi (y a-t-il) de plus naturel ? Qu'(il) adviene (ce) que (il) pourra. Qui ne voit combine les mots ajoutés sont essentiels au sens, et comme la phrase en est embellie ? » (Brunot, 1932 ; 99). Plus loin au jugement de l'Académie selon laquelle, « [i]l arrive même que, dans la langue courante, la proposition principale soit entièrement sous-entendue, quand ce qu'elle devrait énoncer résulte si évidemment de la proposition subordonnée que l'exprimer en toutes lettres devient inutile : Hélas ! si j'avais pu savoir ! Dire... que nous nous sommes donné tant de mal ! », il répond : « Ici je me sens vraiment humilié : je ne découvre pas du tout ce que la principale devrait énoncer et qui résulte si « évidemment » de la subordonnée. Pour le premier exemple : hélas, si j'avais pu savoir j'hésite entre : j'aurais mis ma cravate neuve, ou : je me serais suicidé. Mais pour la seconde, je ne trouve absolument rien. » (Brunot, 1932 ; 99). Ailleurs, dans cet opuscule, il peste contre cette cheville qui consiste à *sous-entendre* des propositions, des mots etc. On pourrait se demander si l'on n'a pas, avec ces

syntaxes tronquées, une expression particulièrement claire de la connivence linguistique. De fait, dire « quoi de plus naturel » se suffit amplement pour exprimer ce que l'on veut. On laissera de côté « Adviene que pourra » qui est un optatif des plus réguliers et peu importe qu'il soit précédé de « fais ce que dois » dans la forme complète du proverbe. Par contre, les autres exemples sont en effet, des phrases sans doute syntaxiquement abrégées mais complètes au point de vue du sens. Ce que montre F. Brunot c'est que tenter de les compléter aboutit au mieux à des structures peu élégantes, au pire à des constructions totalement incorrectes (cf. *Quoi de plus naturel*). C'est donc que la syntaxe s'est accommodée de ce manque, que l'on a accepté que ces structures, peut-être à l'origine incomplètes, soient viables alors même qu'on ne l'accepterait pas pour d'autres. Loin d'être tronquées, c'est-à-dire défailtantes, elles puisent au contraire leur sens dans leur syntaxe atypique.

21. La dernière illustration, on la trouvera dans ce qui peut apparaître comme une transgression morphosyntaxique : soit le verbe *voler* transitif qui signifie *dérober* un objet. Originellement, il n'est pas différent de *voler* intransitif qui désigne le déplacement dans les airs. En effet, comme en témoigne Littré, le passage de l'un à l'autre se fait par le biais du vocabulaire de la fauconnerie :

Une fois que, grâce à quelque connexion assez saugrenue, l'usage eut rattaché l'action du faucon dressé qui *vole* (c'est le mot technique) une perdrix et l'action du coquin qui s'empare de ce qui ne lui appartient pas, *voler*, c'est-à-dire dérober, étant protégé par *voler* c'est-à-dire se mouvoir en l'air n'eut plus aucun effort à faire pour occuper le terrain d'*embler*. Mais admirez la sottise de l'usage, qui délaisse un terme excellent pour confondre le plus maladroitement ce qui était plus justement *distinct*. *Voler* avec son sens nouveau est un gros péché contre la clarté et l'élégance (Littré, 2004 ; 149).

22. L'effet de raccourci obtenu est saisissant mais n'a pu survenir qu'à la faveur du mécanisme qu'avait décrit Victor Henry. Erreur ou propos délibéré, il a bien fallu que l'on adopte (que l'on fasse l'effort d'adopter) cette création d'un genre nouveau. L'empreinte d'un choix délibéré y apparaît donc de façon très claire. Et c'est donc dans l'acceptation de ce changement, dans l'adoption de ce qui est, dans le fond, une violence faite à un état de langue que réside la connivence. On peut, certes, comme Littré, se lamenter sur l'appauvrissement supposé de la langue et crier au sacrilège commis à tel ou tel siècle tout en regrettant une époque révolue où le parler

était clair et élégant. Mais on peut aussi voir dans ces changements, l'expression d'une vitalité qui, d'époque en époque, redéfinit les critères de validité de la langue. En un mot, une réaffirmation perpétuelle du contrat qui lie les locuteurs d'une même communauté.

23. La connivence—telle du moins qu'on a pu l'entendre ici— est donc un concept ou une notion polymorphe susceptible d'intervenir dans tous les cantons du langage. Elle préside aux jeux de mots et aux traits d'esprit, c'est une évidence. Chacun peut en faire l'expérience lorsque, croyant faire une plaisanterie astucieuse, on constate que l'effet que l'on croyait assuré ne se produit pas. Il se produit alors ce que l'on nomme familièrement un *grand moment de solitude* qui naît du décalage, de la discordance entre soi et l'auditoire. Dans cette situation, le locuteur est renvoyé à lui-même alors qu'il tablait sur cet accord tacite qui rend possible le trait d'esprit. L'ignorance, l'étourderie, la mauvaise foi sont autant d'obstacles à cette connivence sur laquelle repose l'acte de communication. On voit s'exprimer là ce que l'on a appelé *connivence active*, en ce sens qu'elle est consciente et devient le gage d'une communication réussie ou non. Elle va donc s'exprimer dans des choix discursifs, en situation de communication. Mais son action ne saurait se limiter à cette seule facette évidente, immédiatement perceptible : elle est à l'œuvre plus profondément dans la langue et en fait fonctionner les rouages jusqu'aux plus subtils. Dans l'article cité plus haut, Michel Bréal soulignait que : «Quantité d'objets sont inexactement dénommés soit par ignorance des premiers auteurs, soit par quelque changement survenu qui a troublé la convenance entre le signe et la chose signifiée. Néanmoins les mots font le même usage que s'ils étaient d'une parfaite exactitude. Personne ne songe à les réviser. Ils sont acceptés grâce à un consentement tacite dont nous n'avons même pas conscience. » (Bréal, 1995 ; 310). C'est dans ce « consentement tacite » que l'on veut voir aussi s'exprimer le concept de *connivence*. En effet, l'accord ici évoqué demande qu'on s'y arrête un instant. Quel est-il ? Comment le définir ? Bréal ne le dit pas préférant s'attacher à la question de la relation entre le mot et la chose, de l'opposition entre nature et convention. À nous sans doute d'aller plus avant et de nous interroger sur cet accord, sur ce consentement qui fait la *connivence*.

24. Toutefois, lorsqu'on a dit que la *connivence* était un concept subsu-mant ou unificateur, on n'a fait qu'une partie du chemin. De fait, ce concept

pourrait bien nous conduire à reconsidérer la définition traditionnelle du signe. Dans « Le bien des mots ». Jean-Claude Chevalier, examinant le pronom *nous*, écrit :

L'évidence pourtant est autre. De son état de *Langue* à son état de *Discours nous* passe sans altération aucune de lui-même, quantitative ou qualitative. Si d'une phrase à l'autre je suis obligé de l'épauler par *toi, lui, les Durand, Jérôme* ou tout autre vocable, ce n'est nullement, comme on semble le croire, pour expliciter ce qu'il contient et qui serait invisible ou ambigu. C'est bien, tout au contraire, parce qu'il ne les inclut pas en lui et, par suite, qu'il y a un déficit d'information à combler. Il ne me livre, on l'a dit, qu'un amalgame de moi et de non-moi (Chevalier, 1988 ; 169).

25. Il conclut que c'est en vertu d'une « loi de suffisance » que *nous* peut avoir diverses capacités référentielles. Or, on aurait fort bien pu imaginer que le pronom *nous* ne soit pas apte à déclarer tout à la fois une pluralité réelle et métaphorique. Ce qui permet dans le passage de la langue au discours que la référence soit diverse alors que la langue ne me livre qu'un signe, ne serait-ce pas le concept que nous appelons *connivence* ? On en mesure là la valeur opératoire. Elle n'est, dans cet exemple précis, que partielle, puisqu'elle demande que l'on explicite parfois ce que recouvre le pronom *nous* qu'il s'agisse de pluralité (sous diverses formes) ou d'un emploi métaphorique (majesté ou modestie). Mais comme le dit Jean-Claude Chevalier, c'est bien le même signe qui a été retenu, accepté, choisi.
26. Dès lors, on peut revenir vers le nouveau passage du nord-ouest du même Jean-Claude Chevalier. La question posée dans cet article porte sur la *référentialité* et le mène à distinguer deux « potentiels », celui de la signification (où se loge, selon lui, le couple *signifiant/signifié*) et celui de la *référence* qui abrite notamment la « compétence du locuteur ». Il semble bien que dans des conditions normales, la *connivence* soit le moteur qui permette, dans le fond, le passage d'un potentiel à l'autre, mais aussi, plus largement le passage de la langue au discours. Comme il le dit très bien (Chevalier, 1985 ; 360), il n'est pas nécessaire, dans un usage habituel de la langue, que je m'interroge sur ce qui rend possible cette polyréférentialité pas plus que je ne m'interroge sur les propriétés physiques ou chimiques de l'eau lorsque je l'utilise à telle ou telle fin. De la même façon, on ne s'interroge pas sur ce qui fait que les mots que l'on emploie sont compris ou pas. Mais que j'en vienne, par méconnaissance ou par humour, à

rendre visible ce qui, de coutume, reste caché, et je passe de la connivence passive à la connivence active.

27. Enfin, il conviendrait aussi de s'interroger sur les rapports entretenus entre *connivence* et *signe* car les études plus ou moins récentes sur le signifiant ont mis à mal la définition traditionnelle de ce dernier. L'association d'un signifiant et d'un signifié n'est peut-être plus aussi évidente que le laissait entendre Saussure et, à la suite des travaux de Molache, on peut parier sur un primat du signifiant. Il est même possible de se demander si la notion de *signifié* est encore acceptable. La *connivence* doit avoir là aussi son rôle à jouer.

### **Bibliographie**

---

BRÉAL Michel, « Une science nouvelle : la sémantique » in *De la grammaire comparée à la Sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*, DESMET Piet et SWIGGERS Pierre (ed.), Leuven-Paris, Peeters, Orbis supplementa, 1995.

BRUNOT Ferdinand, *Observations sur la grammaire de l'Académie française*, Paris, Librairie E. Droz, 1932.

BRUNOT Ferdinand, *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>, 1936.

CHEVALIER Jean-Claude, «Un nouveau passage du nord-ouest (De la Langue au Discours, du sémiotique au sémantique)», In *Bulletin Hispanique*, tome 87, n°3-4, 1985, p. 337-361

CHEVALIER Jean-Claude, « Le bien des mots », in *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7, («Hommage à Bernard Pottier»), 1988, p165-171.

DUBOIS Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2001.

COLETTE, *La maison de Claudine*, Paris, Hachette, «Le Livre de poche», 1960 .

ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1951.

GREIMAS Algirdas et KEANE Teresa Mary, *Dictionnaire du moyen français*, Paris, Larousse, 1992.

HENRY Victor, *Antinomies linguistiques. Le langage martien*, Paris, Didier Érudition, 2000.

LAROUSSE Pierre, *Petit dictionnaire des étymologies curieuses*, Paris, Manucius, «Le Philosophe», 2005.

LITTRÉ Émile, *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage*, Paris, Manucius, «Le Philosophe», 2004.

OURSEL Élodie ,« La connivence linguistique comme objectif dans l'enseignement-apprentissage du français, langue étrangère », in *Diversité Ville-École-Intégration – Les enjeux de l'enseignement de la langue française*, n°151, décembre 2007. Disponible sur le site du C.N.D.P : <http://www.cndp.fr/revueVEI/varia/varia151.pdf>

PÉPIN Jacques, « Faux amis », in *Défense de la langue française*, n°210, octobre-novembre-décembre 2003.

*Trésor de la langue française*, consultable sur : <http://www.cnrtl.fr/>.